

# Val de Clouère (Vienne)

Le site du Val de Clouère est constitué d'un ensemble de zones humides s'égrainant en chapelet le long de la rivière Clouère. Le périmètre d'intervention du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes comprend une douzaine de zones sur une étendue d'un peu plus de cent hectares.

Les zones humides forment des territoires d'exception mondialement renommés pour leur patrimoine naturel. Elles sont considérées comme les plus riches et les plus productives biologiquement.

## Paysage

### Contexte paysager



Inventaire paysage Val de Clouère © CEN-PC

Le Val de Clouère fait partie de l'entité paysagère de « les vallées du Clain et de ses affluents » (entité 703 de l'Inventaire des paysages de Poitou-Charentes). Il traverse les territoires des terres de Brandes et des terres froides, caractérisés par des horizons à la fois peu animés et peu variés sur le plan paysager, un bâti clairsemé, des plateaux agricoles (bocagers, semi-bocagers ou nus) présentant des haies plus ou moins entretenues. D'amont en aval, la Clouère s'inscrit d'abord dans un paysage de bocage dense et de pâtures (Usson-du-Poitou – Availles-Limouzine), soit sur plus de la moitié de la longueur. Entre [Usson](#) et [Gençay](#), la principale caractéristique est l'ouverture de la vallée sur de grands plateaux agricoles où la trame bocagère s'efface. De [Gençay](#) à la confluence avec le Clain, la Clouère traverse des plateaux composés principalement de boisements et de grandes cultures. Le relief y est fortement marqué et, à l'approche de [Poitiers](#), des falaises de 30 mètres de haut apparaissent par endroits.



Bord de Clouère © C. Auburtin

### Intérêts paysagers du site



Les sites du Conservatoire d'espaces naturels se situent en partie médiane du val, au sein de paysages marqués par la grande culture, notamment la maïsiculture irriguée. Si quelques rares espaces sont en roselières ou en prairies humides, les bords de la Clouère sont souvent aménagés, en friche, en pâture ou plantés de peupliers. Regroupant tout un chapelet de sites, les intérêts paysagers sont multiples et d'une certaine manière complémentaires ; voyons par exemple les Cosses et la Liardière. L'atypique site des Cosses entre [Gençay](#) et [Saint-Maurice-la-Clouère](#) permet un rapport de proximité avec la rivière en plein cœur de ville, mêlant potagers, roselières, cariçaies, boisements spontanés et peupleraies autour d'un ingénieux système de canaux d'irrigation. En amont, le site de la Liardière est une vaste roselière bordée de boisements à dominantes d'Aulnes, de Frênes et de Saules. Le chemin d'accès, passant à travers champs, débouche directement sur les roseaux, encadrés de part et d'autre par des boisements, plongeant ainsi le visiteur au cœur d'un univers totalement végétal.

## Ambiances

Du fait d'un habitat peu dense à l'échelle de cette section de vallée, et de la persistance de lieux de nature au sein de petites parcelles agricoles en fonds de vallées, le Val de Clouère, dans une perception lointaine (routière par exemple), paraît peu dans le paysage. À son approche et de place en place, les premières vues inspirent un caractère sauvage de l'endroit, voire impénétrable : la mosaïque d'aulnaies-frênaies, de saulaies, de roselières et de quelques prairies humides, pour certaines enfrichées, participent de cette impression. Ce n'est qu'en empruntant les chemins qui sillonnent le site qu'il devient possible de découvrir le Val en profondeur : miroitements et jeux de lumière liés à l'eau, effets de masque d'une végétation diversifiée, omniprésence de la microfaune procurent à ces espaces des ambiances particulièrement paisibles.

## Patrimoine naturel

### Milieus naturels



Orchis incarnat © M. Wagner

Le diagnostic écologique du site réalisé en 2014 a permis un inventaire plus exhaustif de l'ensemble du site. Les cariçaies sont l'habitat naturel alluvial le plus représenté sur le site. Les prairies humides diversifiées avec leurs cortèges spécifiques ainsi que les roselières occupent également de grandes surfaces. L'ensemble de ces habitats naturels s'imbrique pour former une mosaïque de milieux humides parsemée de petits boisements alluviaux de frênes, d'aulnes et de saulaies marécageuses.

## Faune, Flore, Géologie

Sur la roselière de Brion, le suivi ornithologique réalisé depuis 2006 présente des espèces patrimoniales et représentatives de ce type de milieu : le [Râle d'eau](#), le [Bruant des roseaux](#) et la [Rousserolle effarvatte](#). Pour cette dernière, le site abrite la population la plus dense du département.

D'un point de vue entomologique, les différentes zones accueillent entre autres, le discret [Cuivré des marais](#) et l'[Agrion de mercure](#). Les parties les plus humides s'ornent au printemps de la [Fritillaire pintade](#) puis de l'[Orchis incarnat](#). Les fossés abritent l'[Hottonie des marais](#), la grenouillette et la rare [Grande douve](#).

## Gestion, sensibilisation

### Objectifs de gestion

Les objectifs prioritaires visés sont le maintien et l'amélioration du bon état de conservation des habitats de zones humides permettant d'assurer l'ensemble des fonctionnalités\* de ces zones particulièrement riches en biodiversité et rendant de nombreux services à la collectivité.

*\*Les fonctions des zones humides*

- Fonction hydraulique

– D'un point de vue quantitatif : les zones humides contribuent à la régulation des niveaux d'eau en fonctionnant comme une éponge. Elles limitent les crues en stockant l'excès d'eau et la restituent progressivement dans le milieu naturel en période d'étiage (basses eaux).

– D'un point de vue qualitatif : son action épuratrice permet, par une activité biologique intense, une baisse significative des teneurs en nitrate et de la bactériologie ainsi qu'une filtration des matières en suspension.

- Fonction biologique

Elles constituent un fabuleux réservoir de biodiversité. Bien qu'elles ne couvrent que 3 % du territoire national, ces zones hébergent 30 % des espèces végétales menacées et 50 % des espèces d'oiseaux dépendent de ces milieux.

### Modalités de gestion

Sur le Val de Clouère, la gestion conforte la mosaïque de milieux qui la compose avec une alternance entre boisements et zones ouvertes. Au sein de ces dernières, c'est bien l'hydromorphie de la parcelle qui orientera son devenir et sa gestion.

Restauration et entretien des zones humides de type roselière, mégaphorbiaie ou prairie humide :

- Par maintien du milieu ouvert au moyen d'une gestion des ligneux colonisateurs (saules).
- Par exploitation de peupleraies et reconversion en prairie de fauche ou pâturée, en mégaphorbiaie ou en roselière.
- Par broyage des roselière tous les 3 à 5 ans suivant la dynamique de la végétation.



- Par fauche ou pâturage des prairies humides.

Les boisements alluviaux sont laissés en libre évolution. Il n'y a alors aucune intervention pour augmenter le degré de naturalité.

Les annexes hydrauliques seront restaurées et entretenues afin de favoriser leurs conditions d'alimentation en eau.



Agrion de mercure © M. Wagner

## Informations pratiques

### Localisation

Les différentes zones sont situées sur les communes d'[Aslonnes](#), [Château Larcher](#), [Marnay](#), [Gençay](#), [St-Maurice-la-Clouère](#), [Brion](#), [Saint-Secondin](#) et [Usson -du-Poitou](#).

Le sentier de l'Effarvatte est balisé sur 12 km entre Brion et Saint-Maurice la Clouère. Il permet la découverte de la zone des Cosses à Saint-Maurice, la Liardière à Gençay et la roselière de Brion, 3 sites aménagés avec une dizaine de médias d'interprétation et 2 observatoires de la faune locale.

### Périmètre d'Intervention Global (PIG)- Surface maîtrisée

Le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes est actuellement gestionnaire de plus de 20 ha sur 5 zones humides :

- 7 ha 48 a 08 ca en propriété
- 8 ha 05 a 15 ca en bail emphytéotique
- 5 ha 36 a 82 ca en convention de gestion

### Référent dossier

Chargé de mission territorial

Jérôme Lallemand, tél. 05 49 50 50 30

lallemand[at]cren-poitou-charentes.org

- [Fiche balade](#)

## Partenaires de gestion

- [Chambre d'agriculture de la Vienne](#)
- Les communes
- Les propriétaires riverains
- [Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne](#)
- [Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques](#)
- [Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine](#)
- [Syndicat Mixte du Clain Sud](#)
- [Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais](#)
- [Vienne Nature](#)

## Avec la participation financière de



[Agence de l'eau Loire-Bretagne](#)



[Département Vienne](#)



[L'Europe s'engage avec le FEADER](#)



[Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine](#)



Programme leader



[Région Nouvelle-Aquitaine](#)